



Le tramway Lausanne-Renens pourra enfin voir le jour

Une étape décisive pour la construction du tramway entre Lausanne-Flon et Renens-Gare vient d'être franchie. Le Tribunal administratif fédéral a rejeté les deux recours sur les secteurs de Renens et du Flon, permettant ainsi l'entrée en force de l'autorisation de construire.

Cette décision met fin aujourd'hui à de longues années de procédures juridiques en validant pour la première fois la globalité du permis de construire du tramway.

Les porteurs du projet se réjouissent de cette décision et lancent un appel solennel à toutes les parties pour soutenir un démarrage rapide du chantier. Pour cela, elles souhaitent trouver au plus vite une solution permettant de ne pas construire la rampe Vigie-Gonin, et donc de préserver la forêt du Flon.

Reconnaissant cette volonté des autorités, Toto Morand, pour l'Association des acteurs économiques et sociaux du Flon, a d'ores et déjà annoncé qu'il ne ferait pas recours. Les milieux économiques, représentés par Patrick Eperon, de la Fédération patronale vaudoise, s'engagent aux côtés des porteurs du projet à identifier une solution commune.

www.axes-forts.ch